



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-70831>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-70831**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville du Havre

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21760351300011

Ville : LE HAVRE

Code postal : 76084

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : La ville du Havre

Département(s) de publication : 76

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1485169>

Identifiant interne de la consultation : 24AS-MUTCV-1589-M

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Secrétariat de la Cao

Numéro de téléphone du contact : +33 235194476

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières

années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. -Documents à produire par les candidats (cf. art 6-1 du règlement de la consultation) En l'absence de références, le candidat devra par tout moyen à sa convenance, justifier de sa capacité à réaliser les prestations ; * Déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet de l'accord cadre, réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles ; Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. * Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 02/08/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur habilité à passer les marchés subséquents et/ou bons de commande

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : CONCEPTION ET RÉALISATION DE VIDÉOS

Code CPV principal - Descripteur principal : 92110000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : - Acheteur (cf. art 1 du règlement de la consultation) Groupement de commandes Ville du Havre - Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Dont la Ville du Havre est coordonnateur

Lieu principal d'exécution du marché : Ville du Havre 76600 - LE HAVRE

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** 1 : Reportages et aftermovie / teaser. Reportages et aftermovie / teaser

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 92110000

Lieu d'exécution du lot : Ville du Havre

- **Description du lot :** 2 : Motion-design. Motion-design

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 92110000

Lieu d'exécution du lot : Ville du Havre

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Forme et montant du marché (cf. art 2-3 du règlement de la consultation) La présente consultation donnera lieu à l'établissement d'un accord-cadre à bons de commande fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu pour un montant maximum total de 219 000 euros HT, soit un montant maximum annuel de 73 000 euros HT. Les prestations sont susceptibles de varier dans les limites suivantes : Lot n°1 : Sans montant minimum annuel avec maximum annuel de 53 000 euro(s) HT Lot n°2 : Sans montant minimum annuel avec maximum annuel de 20 000 euro(s) HT Pour chaque lot, les montants sont identiques pour chaque période de reconduction. Dans le cas où le montant maximum annuel serait atteint avant la fin de l'année d'exécution, l'accord-cadre pourra être reconduit expressément par anticipation. - Durée du marché (cf. art 2-4 du règlement de la consultation) Le présent accord-cadre à bon de commande est passé pour une durée d'un an à compter de sa date de notification. Le marché est reconductible 2 fois tacitement, pour une période d'un an, soit une durée globale maximum de 3 ans. Le titulaire de l'accord-cadre ne peut refuser la reconduction. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 4-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. L'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles. - Délai de validité des propositions (cf. art 4-5 du règlement de la consultation) Le délai de validité des propositions est de 120 jours, soit 4 mois à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions. - Jugement des propositions (cf. art 7 du règlement de la consultation) * Le critère « Valeur technique » noté sur 10 (Coef.6). * Le critère « prix » sera apprécié à partir du montant total HT figurant dans la simulation de commande. Pour chaque lot : Prix HT demandé pour la conception-réalisation d'une vidéo sur 10 : 10 pour le prix le moins cher et ensuite classement relatif (prix le plus bas / prix proposé par le candidat) x10, apprécié à partir du montant total H.T. de la simulation de commande (Coef.4) - Négociation (cf. art 8 du règlement de la consultation) L'acheteur peut librement et de sa seule initiative décider d'engager, ou de ne pas engager, des discussions avec tout ou partie des candidats ; celles-ci ne constituent ni une obligation pour l'acheteur ni un droit pour les candidats, qui demeurent tenus par leurs offres initiales pendant tout le temps de leur validité. - Instance chargée des procédures de recours - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours Tribunal Administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76005 Rouen cedex e-mail : greffe.ta-rouen@juradm.fr. Téléphone : 02 35 58 35 00 Fax : 02 35 58 35 03

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2024